



Extrait du site FADBEN

<http://www.fadben.asso.fr/Le-manifeste-78-Documentation.html>

Le manifeste 78 « Documentation : Discipline nouvelle »

- Menu central - Métier - Textes de référence FADBEN -

Date de mise en ligne : mardi 10 février 2009

Date de parution : 1er janvier 1970

FADBEN

Un texte fondateur (*Françoise CHAPRON*)

Fruit de la négo-ciation entre 1974 et 1976 d'un premier projet de statut avorté, **la cir-cu-laire du 17 février 1977 affirme pour la pre-mière fois la mission « essen-tiel-lement péda-go-gique » des CDI et de leurs res-pon-sables, les docu-men-ta-listes bibliothécaires.**

La FADBEN a joué un rôle actif dans cette négo-ciation et décide à l'automne 1977, d'organiser **un sémi-naire national** en dehors du cadre sta-tu-taire des comités direc-teurs annuels pour appro-fondir la réflexion sur la fonction péda-go-gique récemment officialisée.

Les 30 avril et 1er mai 1978, le centre des Francs cama-rades de Port Mort proche de Giverny dans l'Eure, aca-démie du pré-sident Claude Fournier et de la secrétaire générale Fran-çoise Chapron, accueille 40 par-ti-ci-pants, membres du bureau national et délégués des asso-cia-tions aca-dé-miques dont Claude Péquignot, 1er pré-sident. Jean Pierre Cuvelier de Lille, Bernard Four-niaud de Limoges, suc-cesseur de Claude Fournier en 1979 et Albert Degardin d'Amiens qui rem-placera en 1978, Joseph Paillat le tré-sorier national, viennent de rejoindre le bureau.

Cette équipe renou-velée se situe clai-rement dans une vision péda-go-gique du métier. Pendant deux jours, dans une ambiance dyna-mique et convi-viale, les par-ti-ci-pants, parmi les-quels de nou-veaux mili-tants qui feront leur chemin dans les ins-tances natio-nales ulté-rieu-rement, élaborent des ana-lyses et des pro-po-si-tions pour faire connaître et pro-mouvoir le rôle des CDI dans une péda-gogie rénovée.

De ces deux jours, Albert Degardin rédige un volu-mineux et riche compte rendu qui à la suite de deux journées de réunion du bureau national, en juin à Paris, donne nais-sance à un document de quelques pages ronéotées en demi format A4 à cou-verture orange se pré-sentant comme un « mani-feste » à dif-fuser lar-gement dans la pro-fession et vers les par-te-naires des documentalistes.

Ce « petit livre orange » devenu rare aujourd'hui, dont le texte de base a été lar-gement sim-plifié pour le rendre per-cutant, est intitulé de manière volon-tai-rement pro-vo-cante « Docu-men-tation : dis-ci-pline nouvelle ».

Bien sûr, le titre joue sur la poly-sémie du terme « dis-ci-pline » qui comme le disait Jean Pierre Cuvelier, moteur de la mise en forme du texte, « est ce qui dans les monas-tères du Moyen Age permet d'atteindre Dieu », filant ainsi la méta-phore avec les méthodes, « le chemin vers » qui per-mettent d'atteindre le savoir.

Evi-demment, cette reven-di-cation d'une dis-ci-pline nou-velle paraît bien pré-somp-tueuse, sinon arro-gante ou ridicule pour cer-tains, si l'on pense à la situation des CDI en cours de struc-tu-ration et encore au faible nombre de docu-men-ta-listes en 1978.

Mais, beaucoup de ceux qui s'engagent à ce moment au niveau asso-ciatif sont, avant que ne vienne le temps de l'affection massive en 1979 d'enseignants en sur-nombre et/ ou en réadap-tation, de jeunes maîtres auxi-liaires ou adjoints d'enseignement sou-hitant continuer à exercer des fonc-tions péda-go-giques et acquis aux démarches du Travail autonome et portées par l'INRDP.

Quand on relit ce texte aujourd'hui, on est frappé par son actualité et la continuité des principes sur les-quels il est fondé et qui inspirent encore aujourd'hui notre action. Que dit il d'essentiel ?

1- Il situe le CDI comme un lieu spécifique au cœur d'un établissement scolaire, vu comme une structure devant se donner des « possibilités » « des choix multiples et positifs » (FSE, lieux de détente et de sport, étude, ouverture vers l'extérieur) dépassant l'alternative classe traditionnelle ou permanence, le CDI ne pouvant être le palliatif de l'une ou l'autre de ces dernières.

- Le CDI est lui-même présenté comme lieu de choix d'activités diverses : lecture loisir et documentaire, recherche personnelle, travail autonome sur documents multiples pour lesquels l'espace, les fonds et les équipements doivent être aménagés de manière fonctionnelle et sont pensés en fonction de l'utilisation des documents et non de leur rangement (ce qui le distingue d'une bibliothèque traditionnelle).

En bref, le CDI n'est ni le palliatif d'un enseignement sclérosé, ni le lieu d'une « pédagogie pseudo rénovée » où le document est un « gadget » mis à disposition en self service comme dans un supermarché !

2- Le CDI c'est surtout un lieu qui favorise un nouveau rapport au savoir :

- lié aux choix et besoins des usagers
- moins scolarisé, nécessitant un usage de l'information visant sa conception, sa critique, son exploitation en vue d'une mise en forme créative pour une communication
- s'opposant à une « culture unique » au profit de « cultures globales et personnelles »

3- Le CDI est un lieu qui favorise l'autonomie des élèves

- dans leurs apprentissages scolaires en collaboration avec les autres enseignants,
- dans la construction d'une culture en lien avec leurs centres d'intérêts et leur vie sociale,
- par l'apprentissage de la socialisation et de la responsabilité par des activités de groupe faisant appel à des attitudes cognitives autant qu'affectives et relationnelles,
- par une autonomie accompagnée par des adultes compétents pariant sur une certaine liberté et confiance faite aux élèves,
- par le contact avec des documents (dont la presse et l'audiovisuel) en phase avec la vie sociale et non seulement l'activité scolaire et les manuels.

Afin d'atteindre ces objectifs, il est nécessaire « d'initier les élèves à la recherche documentaire » selon l'expression consacrée qui n'exclut pas pour autant la dimension de l'exploitation critique des documents et de la mise en forme de nouveaux documents (d'ailleurs le problème de la collaboration et du partage des tâches avec les professeurs de discipline au-delà de l'initiation aux techniques documentaires est posé dès cette période dans les textes de présentation du Manifeste notamment par J. P. Cuvelier et C. Fournier).

Le Manifeste :

- liste déjà des connaissances et des techniques spécifiques ne portant pas sur le domaine de connaissance mais sur les documents eux-mêmes (caractéristiques, mode de traitement, de classement propres à chaque type de document)
- affirme l'importance de la formation à des méthodes d'investigation partielles propres « à déboucher sur une production suffisamment maîtrisée » à travers notamment un travail autour de « lectures actives et critiques »

Tout ceci amène donc la FADBEN à positionner la documentation comme une « discipline nouvelle » qui s'inscrit dans le contexte de la rénovation pédagogique appuyée par l'Education nouvelle et les méthodes actives, l'exemple québécois, le colloque d'Amiens de 1968, la commission Joxe de 1972 sur la fonction enseignante, l'arrivée de la presse à l'école. Quelques mots clés en forme d'opposition que l'on peut reprendre en 2008 émergent :

- **indi-vidua-lisme vs esprit communau-taire,**
- **consom-mation, conser-vation vs recherche, création,**
- **hié-rarchie conser-va-trice vs auto-nomie libé-ra-trice**
- **au service de la réno-vation et de la démo-cra-ti-sation de l'école**

L'essentiel des problématiques actuelles, hors l'impact des technologies numériques, est déjà là. Et si le souhait d'un personnel disposant d'une formation initiale et continuée de haut niveau a été largement réalisé, sinon sa pleine reconnaissance, **le nouveau projet pédagogique et éducatif d'ensemble évitant au CDI « d'être une anomalie en marge de l'enseignement traditionnel » reste encore à inventer.** Et c'est sans doute dans cette inertie persistante que réside l'inachevé d'un texte précurseur qui reste à mener à terme au moyen de nouvelles approches didactiques.

Pour télé-charger le MANIFESTE (numérisé en 2 parties), cliquez sur les pièces jointes.